N°30 - janvier 2010

# L'Écho communautaire

Magazine d'information de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

BRETTE-LES-PINS CHALLES CHANGÉ PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

http://www.cc-sudestmanceau.fr

## Environnement

« L'Énergie Verte » pour la 5ème Quinzaine l'Environnement

La Chenardière en pleine activité

La caméra thermique du Pays du Mans

La saison culturelle du centre Rabelais

# C'est vous qui le dites...

*Dans l'Indre-et-Loire, plusieurs déchetteries acceptent les vieux pneus. Pourquoi n'est-ce pas possible dans les déchetteries du Sud-Est du Pays Manceau ?*

La collecte des pneus usagés suppose d'aménager des espaces abrités dédiés dans les déchetteries. Dans la mesure où, lorsque vous les faites remplacer, votre revendeur se doit de reprendre vos pneus à raison de un pour un, et où la grande majorité des automobilistes fait changer ses pneus chez des professionnels, la Communauté de Communes n'a pas souhaité financer d'aménagements spécifiques sur les sites de son réseau.

*Je dirige une entreprise à Parigné-l'Évêque et je souhaiterais insérer un encart publicitaire dans l'Écho Communautaire. Comment faire ?*

Comme l'ensemble des supports de communication édités par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau, L'Écho Communautaire ne propose pas d'espaces publicitaires. Les articles consacrés à la vie économique locale concernent uniquement les implantations sur les zones d'activité communautaires, les nouveaux services mis en place et les changements de propriétaire. Précisons qu'aucune participation financière n'est demandée en échange.

*Pourquoi la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau ne fournit-elle pas de lots (coupes, médailles, etc...) lors des manifestations sportives qui se déroulent dans ses communes membres ?*

Qu'il s'agisse de lots ou de financements directs, la Communauté de Communes ne subventionne pas la vie associative. En effet, sur notre territoire cette mission n'a pas été transférée : elle relève de la seule compétence des communes. La participation de la Communauté aux manifestations se limite donc à l'annonce des événements les plus importants dans le magazine et sur le site Internet communautaires.

**lecteurs@sudestmanceau.com / BP 15 - rue des Écoles - 72250 Parigné-l'Évêque**


**Magazine d'information édité par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau**

**Siège social**
rue des Écoles – BP 15
72250 Parigné-l'Évêque
Tél : 02-43-40-09-98
Fax : 02-43-40-18-76
Courriel : lecteurs@sudestmanceau.com

**Directeur de la publication**
René Logereau

**Maquette, mise en page, illustrations et cartographie**
Jean-Christophe Jouanneau (Service Communication)

**Rédaction**
Jean-Christophe Jouanneau (Service Communication)
Claire Guichard (Le Rabelais)

**Photos**
Communauté de Communes, PhotoXpress, Davide Guglielmo, Daniel Reis, Le Rabelais, villes de Brette-les-Pins, de Challes, de Parigné-l'Évêque et de Saint-Mars-d'Outillé

**Couverture**
Illustration : Jean-Christophe Jouanneau

**Impression**
Compo 72 - Imprimerie, Le Mans

**Tirage**
7 000 exemplaires

**Distribution**
Association Partage et La Poste

**Dépôt légal**
À parution


## SOMMAIRE


**actualité | pages 4 & 5**
- Parole de vice-Présidents
- Les résultats du diagnostic Petite Enfance

**économie | pages 6 & 7**
- Télélec se développe sur La Chenardière
- La Chenardière en effervescence

**enfance jeunesse | pages 8 & 9**
- Grande première pour les vacances de Noël
- Le nouveau contrat « Enfance Jeunesse »

**environnement | pages 10 & 11**
- L'énergie verte au programme
- Dépôts sauvages : nature en danger

**le coin d'Éoline | page 12**
- Le compostage individuel

**vie locale | page 13**
- L'actualité vue de chez vous

**technologie | pages 14**
- La vague des mini-PC

**syndicats mixtes | page 15**
- Une caméra pour chasser l'énergie gaspillée

**culture | pages 16**
- Une invitation à la curiosité

**sport | pages 17**
- La méthode Pilates à Parigné-l'Évêque

**temps forts | pages 18 & 19**
- Retour en images sur les rendez-vous marquants du territoire

Éditorial

# Restons ambitieux !

Principale ressource des communautés de communes comme la nôtre, la taxe professionnelle sera réformée en profondeur dès cette année. La contribution des entreprises au financement de notre action s'en trouvera ainsi diminuée de façon importante et nous savons parfaitement que les mécanismes de compensation prévus ne couvriront pas les pertes sur la durée.

Face aux interrogations et même aux inquiétudes que cette réforme peut susciter, nous ne devons néanmoins pas nous replier sur nous-mêmes, et nous ne devons pas renoncer à nos ambitions. Il serait notamment particulièrement regrettable de cesser d'aménager des espaces d'activité sous prétexte que les acteurs économiques ne vont plus participer aussi fortement aux investissements publics. Accompagner les entreprises locales dans leur développement et favoriser l'implantation de nouvelles sociétés doit au contraire rester une priorité. C'est de cette manière que nous préserverons et que nous renforcerons l'emploi, que nous permettrons à nos administrés de travailler au plus près de leur bassin de vie, et que nous contribuerons, par là-même, à limiter les déplacements automobiles : **économie**, **social**, **environnement**, le développement durable, pour nous, n'est pas un simple mot.

Dans ces contextes parfois difficiles, j'invite tous les élus à conserver motivation et espoir et j'adresse à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour 2010.

**René Logereau**
Président de la Communauté de Communes
du Sud-Est du Pays Manceau

## AGENDA

**6 MARS**

Défilés joyeux et colorés pour le carnaval à Brette-les-Pins et à Parigné-l'Évêque.

**20 MARS**

« Voyage », un spectacle chorégraphique très original au Rabelais à Changé.

**22 MARS / 2 AVRIL**

5ème édition de la Quinzaine de l'Environnement avec cette année le thème de « l'Énergie Verte ».

**10 & 11 AVRIL**

Championnats régionaux de gymnastique à la salle communautaire Ouranos à Parigné-l'Évêque.

**Prochain numéro en avril**

## Projet de territoire « Horizon 2014 »

# Parole de vice-Présidents

***Les cinq vice-Présidents de la Communauté de Communes ont souhaité rendre compte de l'état d'avancement des travaux de leur commission dans le cadre du projet de territoire. Après Jean-Luc Cosnuau et Serge Soualle, qui se sont exprimés dans notre dernier numéro, rencontre avec Gérard Bourneuf, Isabelle Jahan et Martine Renaut.***

### Martine Renaut - vice-Présidente en charge de l'aménagement de l'espace et du développement économique

*Pour notre Commission, « Horizon 2014 » c'est d'abord la poursuite des efforts entrepris depuis plusieurs années en matière d'aménagements économiques. Le tout début de l'année 2010 voit ainsi s'achever les travaux de la deuxième tranche de La Chenardière à Changé, tandis que la dernière parcelle de la première tranche devrait trouver acquéreur tout prochainement. Nous allons par ailleurs engager une large réflexion sur la possibilité d'offrir des services spécifiques aux entreprises du secteur, sur l'espace que nous avons réservé à cet effet à l'ouest de la zone. Nous rencontrerons les entrepreneurs concernés afin de définir avec eux à quels besoins nous pourrions apporter des réponses. À Parigné-l'Évêque, la viabilisation du deuxième volet du Parc de La Boussardière commencera avant l'été. Des porteurs de projets se sont d'ailleurs déjà manifestés pour s'implanter sur ces surfaces, et nous avons toutes les raisons de penser qu'elles pourront être commercialisées avec le même succès que la première tranche déjà complète au nord de la RD 304. Précisons que des préconisations environnementales ont été intégrées au cahier des charges remis aux chefs d'entreprises qui s'intéressent à La Boussardière : s'ils respectent certaines dispositions pour la construction et l'implantation de leurs structures, ils bénéficieront d'une subvention de la part de la Communauté à l'issue des travaux. Enfin, et pour compléter notre offre foncière à la demande des entrepreneurs, notre Commission va cette année tenter de repérer quelles constructions existantes pourraient être transformées en pépinières ou hôtels d'entreprises, voire en bâtiments blancs *. Ce type de dispositifs peut en effet correspondre à un nombre important de projets économiques.*

* Un bâtiment blanc est un équipement modulable non spécialisé qui peut accueillir provisoirement une activité.

## Petite enfance

# Les résultats du diagnostic

***La grande enquête sur les modes de garde***

***Disposant d'un état des lieux précis, les***

Conduit par la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales, le diagnostic de territoire sur l'offre d'accueil en matière de petite enfance a mobilisé l'ensemble des acteurs concernés : familles, assistantes maternelles, tissu associatif, élus, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, enseignants. Chacun a ainsi pu faire part de son expérience et les échanges ont été fructueux.

L'enquête a mis en évidence trois grandes tendances : les multi-accueils qui existent déjà à Changé et à Parigné-l'Évêque ne nécessitent pas de redimensionnement dans l'immédiat, les

## Gérard Bourneuf - vice-Président en charge de la mobilité et des transports

*L'amélioration et la densification des services de transports en commun constitue l'un des axes majeurs du projet de territoire « Horizon 2014 ». Sur ce sujet, nous travaillons en concertation avec nos partenaires du Département, de l'agglomération mancelle et du Pays du Mans afin d'adapter au mieux l'offre à la demande de nos administrés. De mon point de vue, nous devrons également réfléchir, à l'échelle de notre territoire communautaire cette fois, à un système de transport à la demande qui pourrait répondre à de nombreuses situations locales. Deuxièmement, et participant pleinement au volet Solidarité de « Horizon 2014 », la commission intercommunale d'accessibilité a bien aidé les communes dans leur diagnostic et pour la définition des travaux de mise aux normes. Aujourd'hui, chaque municipalité dispose de son plan d'intervention et il appartient à chacune de définir ses priorités. Enfin, la Commission que je préside va, à l'occasion du nouveau programme pluriannuel de voirie, poursuivre sa réflexion sur l'organisation des travaux, l'optimisation du service et la maîtrise des coûts. Actuellement, nous discutons pour établir des chiffrages et un ordre de priorité dans la réalisation des opérations futures.*

## Isabelle Jahan - vice-Présidente en charge du logement et de la solidarité

*Notre Commission a déjà fait aboutir un premier objectif du projet communautaire : le passage de cinq à huit logements locatifs pour les constructions que nous réalisons en partenariat avec les communes et les bailleurs sociaux. Le prochain chantier concerne Saint-Mars-d'Outillé où huit habitations verront le jour rue de La Paillerie. Nous sommes actuellement à la recherche d'un bailleur qui pourrait proposer une opération à fort engagement environnemental. À cet égard, nous travaillerons cette année en commission ouverte avec nos collègues de la Protection de l'Environnement afin d'établir un cahier des charges « performances environnementales » qui permettra de guider les bailleurs sociaux dans la définition des projets. Par ailleurs, la Communauté de Communes est désormais adhérente du Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique du Sud-Est Sarthois (CLIC), ce qui renforcera significativement l'information disponible pour l'ensemble des populations âgées sur le territoire communautaire. Et, pour finir, nous lançons dès ce début 2010 nos premiers travaux de réflexion sur la mise en place d'un Pôle Emploi-Formation communautaire. Nous avons l'ambition d'offrir un service de suivi personnalisé très actif à destination des demandeurs d'emploi. Grâce, notamment, à un relationnel de qualité que nous tâcherons de créer avec les entreprises du Sud-Est Manceau, l'emploi local sera particulièrement favorisé.*

***des enfants de moins de six ans dans le Sud-Est Manceau a aujourd'hui livré ses conclusions. élus communautaires travaillent désormais à la définition d'un projet politique global.***

assistantes maternelles souhaiteraient pouvoir s'appuyer sur un réseau structuré à l'échelle de la Communauté de Communes, la demande de garde dépasse les possibilités actuelles en termes d'amplitude horaire.

Dans les mois qui viennent, les élus vont donc tenter de déterminer quelle réponse politique pourrait être apportée à la situation. « *Comme pour l'enfance jeunesse, si la compétence devenait communautaire, il serait souhaitable que chaque famille puisse bénéficier de la même offre de service pour les plus petits* » indique le vice-Président Serge Soualle. Il ajoute : « *nous nous poserons notamment la question de savoir à quelles conditions techniques et financières la Communauté de Communes pourrait prendre à sa charge la création et l'animation d'un Relais d'Assistantes Maternelles Parents Enfants. D'autre part, et hors compétence communautaire, la mise en place de micro-crèches privées sur le territoire pourrait permettre d'accueillir les enfants tôt le matin et/ou tard le soir* ».

Plusieurs rencontres avec les responsables administratifs et politiques de structures comparables ont eu lieu, et vont se poursuivre, afin d'aider les élus dans leur réflexion. Un travail de longue haleine dont les conclusions ne seront pas connues avant plusieurs mois, d'autant que les prochaines réformes territoriales feront vraisemblablement apparaître de nouveaux paramètres à prendre en compte. À suivre.

> *Gérard Couvert, co-gérant du groupe Sygmatel, et Patrick Derouin, directeur de l'agence Télélec.*

## Installation d'entreprise

# Télélec se développe sur La Chenardière

***Depuis qu'elle a intégré la holding financière Sygmatel, la société Télélec de Changé a réorganisé ses diverses activités en deux pôles distincts et sa croissance est très satisfaisante. Elle vient de construire une nouvelle unité sur la zone de La Chenardière, qui emploie aujourd'hui à elle seule plus d'une vingtaine de personnes.***

« *Télélec à Changé, c'est désormais deux sites* » annonce Gérard Couvert, co-gérant du groupe Sygmatel. Il poursuit : « *le premier, historique, situé allée de la Coudre, abrite désormais Télélec Réseaux et il concentre les activités de réseaux extérieurs* ». Avec plus de quarante salariés, Télélec Réseaux intervient auprès de clients d'envergure : ERDF, GRDF, France Telecom, et auprès des collectivités locales, pour construire réseaux de surface et infrastructures.

### Un site dédié à l'électricité générale

« *Le tout nouveau site, que nous occupons depuis novembre dernier, est quant à lui tourné vers les travaux d'électricité générale* » indique Patrick Derouin, directeur de la nouvelle agence. « *Pour les courants forts comme pour les courants faibles, nous œuvrons dans les bâtiments neufs ou dans le cadre de réhabilitations* » renchérit-il. Télélec travaille pour l'essentiel sur l'agglomération mancelle, où ses principaux donneurs d'ordre sont les bailleurs sociaux et les collectivités, mais elle assure également des chantiers dans l'ensemble du département.

Avec son bâtiment de 650 m² sur un terrain de 3 300 m², Télélec s'est dotée d'un outil adapté et évolutif. Gérard Couvert témoigne : « *nous souhaitions conserver une proximité avec l'ancien site afin de partager certaines compétences transversales, ne pas éloigner nos employés de leur domicile, et prévoir des réserves foncières pour notre développement. En outre, avec ses accès directs au réseau autoroutier et à la ceinture sud du Mans, La Chenardière présentait tous les atouts logistiques* ». ■

**EN LIGNE**

**Un groupe solide**
Retrouvez une présentation complète de Sygmatel.
**http://www.sygmatel.fr**

## Zones d'activité économique

# La Chenardière en effervescence

***Avec une première tranche totalement aménagée et presque entièrement commercialisée en moins de cinq ans, La Chenardière à Changé a prouvé son dynamisme et sa très forte attractivité. La deuxième tranche a donc rapidement été engagée. Débutés l'été dernier, les travaux s'achèvent ces jours-ci.***

Occupé aujourd'hui par une douzaine d'entreprises, le premier espace de 6,5 hectares de la zone de La Chenardière à Changé n'offre plus qu'une seule parcelle disponible. D'une surface de 4 500 m² environ, elle fait d'ailleurs actuellement l'objet d'une négociation. Ce succès de La Chenardière auprès des entrepreneurs justifie les efforts qualitatifs consentis par la Communauté de Communes dans ses projets d'aménagement, notamment en matière paysagère. Les espaces verts représentent en effet une place importante dans la composition de la zone et de nombreux arbres existants ont été conservés. Ainsi, au même titre que la situation géographique privilégiée et la proximité des voies de communication, cette bonne intégration paysagère contribue à l'évidence à l'image positive de La Chenardière. En outre, avec le cahier des charges exigeant qui a été élaboré pour encadrer les implantations, la zone présente des bâtiments de qualité dans un environnement signalétique ordonné.

> *Après les réseaux, les voiries ont été réalisées sur l'ensemble de la deuxième tranche.*

### Deuxième tranche

Conçu en harmonie avec la première tranche, et dans son prolongement immédiat, un second espace de 5 hectares (pour 3 hectares commercialisables) a été aménagé. En cours ou tout récemment achevées, les dernières opérations consistent à installer les candélabres et les feux tricolores qui régleront la circulation à l'entrée principale de la zone, désormais située à l'intersection qui sépare La Chenardière et Le Perquoi. Une société s'est déjà portée acquéreur d'une première parcelle et pour une deuxième, de sérieux contacts ont été pris. L'attrait de La Chenardière ne semble donc pas se ternir ! ■

### EN BREF

**Du nouveau dans les assiettes...**

■ À Brette-les-Pins, ***l'Auberge des Bruyères*** ouvre désormais le dimanche avec un menu spécial week-end. À ne pas manquer !
**Tél : 02-43-75-99-43**

■ À Challes, ***le Petit Challois*** a changé de nom et de propriétaire : Isabelle Menant oeuvre derrière les fourneaux et l'établissement s'appelle ***le Challes Heureux***.
**Tél : 02-43-75-81-05**

■ À Changé, ***le restaurant de Bois Martin*** a été repris par Philippe Morineau. Il propose toujours son menu ouvrier le midi et peut accueillir des réceptions le week-end.
**Tél : 02-43-40-02-11**

**... et ailleurs**

■ Depuis octobre, Angélique et Guillaume Arsanger se sont installés dans la boulangerie de la rue des Tulipes à Brette-les-Pins. Avec une nouveauté : des pizzas.
**Tél : 02-43-75-85-11**

■ Jean-Yves Denis a créé à Saint-Mars-d'Outillé une antenne de son auto-école déjà implantée à Parigné-l'Évêque et au Grand-Lucé.
**Tél : 02-43-88-22-83**

■ L'épicerie de Saint-Mars-d'Outillé a changé de mains : c'est maintenant Richard Ferré qui préside à ses destinées.
**Tél : 02-43-88-84-38**

## Accueil de loisirs

# Grande première pour les vacances de Noël

***Pour la première fois depuis le transfert de la compétence « Enfance Jeunesse » à la Communauté de Communes, un accueil a été proposé aux familles pendant une semaine à Noël. Avec des animations autour d'un univers féérique et magique, les enfants ont pu profiter d'activités passionnantes et ludiques.***

Pour les vacances de Noël, l'équipe du Rabelais a choisi d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans au centre de loisirs de Parigné-l'Évêque. Ils étaient 45 à 50 enfants chaque jour, aux côtés de Loann, Marcelline, Léo, Alice et Sophie, leurs cinq animateurs pour l'occasion. Une quinzaine de petits (3-5 ans) ainsi qu'une trentaine de plus grands ont ainsi passé une semaine autour des légendes de la forêt de Brocéliande. « *Nous voulions sortir des sentiers battus, en proposant autre chose que la fabrication de guirlandes ou des dessins de Père Noël. L'idée des légendes bretonnes nous a semblé tout aussi féérique pour les enfants* » explique Sophie, la coordinatrice Enfance. Elle poursuit en expliquant les raisons de l'ouverture d'une semaine à Noël, une première à cette période : « *au vu de la demande, nous avons souhaité ouvrir avec un effectif réduit, mais proposer un service aux familles qui étaient réellement dans le besoin à ce moment de l'année. Et si nous avons préféré Parigné-l'Évêque, c'est parce que le site est central, qu'il est très adapté en terme de locaux, et que cela permettait aux Changéens de découvrir un autre univers que le leur* ».

### Un grand jeu

Décodage de messages secrets, création de « lumières magiques », danse des korrigans, javelot porteur de messages, les enfants ont passé quatre journées à guetter le passage de Merlin l'enchanteur, et à tenter de retrouver les œufs de dragon volés à Arthur ! Chaque matin, des lignes d'histoire s'ajoutaient au grimoire déposé par un hibou. « *Nous avons aussi laissé pour cette semaine de vacances le libre choix aux enfants pour de nombreux jeux et activités. Une manière d'être à leur écoute à la veille des fêtes de Noël* » précise Alice, une des animatrices. ■

> *C'est sur le site de Parigné-l'Évêque que l'accueil de loisirs a été organisé à Noël.*

**EN BREF**

**Calendrier des prochaines inscriptions en accueil de loisirs**

■ Vacances de février
Débuté à la mi-janvier, l'enregistrement des inscriptions se poursuit jusqu'au samedi 6 février au centre Rabelais à Changé, et le mercredi 3 février de 9h30 à 12h à la bibliothèque de Challes et de 14h à 18h à l'Hôtel Communautaire à Parigné-l'Évêque.

■ Vacances d'avril
Enregistrement des inscriptions du lundi 15 mars au samedi 3 avril au centre Rabelais de Changé, le mercredi 17 mars de 9h30 à 17h à la mairie de Brette-les-Pins et de 14h à 18h à l'Hôtel Communautaire, le mercredi 24 mars de 9h30 à 12h à la bibliothèque de Challes et de 14h à 18h à l'Hôtel Communautaire, le mercredi 31 mars de 9h30 à 12h à la mairie de Saint-Mars-d'Outillé et de 14h à 18h à l'Hôtel Communautaire.

**Nouvelle organisation**
Dans une logique de respect de la nature, dès les vacances de février, le programme d'activités ne sera plus imprimé en grand nombre et distribué à l'ensemble des collèges et des écoles. Il sera disponible dans toutes les mairies, à l'Hôtel Communautaire et au Rabelais (version PDF sur le site Internet). Il sera également envoyé par courriel aux adhérents du Rabelais ou par courrier postal sur simple demande auprès du Rabelais.
**http://www.lerabelais.org**

## Partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales

# Le nouveau contrat « Enfance Jeunesse »

> *Le volet « Jeunesse » du nouveau contrat avec la CAF prévoit de nouveaux services pour les 11-17 ans, notamment des sorties.*

***Valable jusqu'à la fin de l'année 2012, le nouveau contrat de financement qui associe la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) consolide les services déjà mis en place et permet d'en développer de nouveaux. Un effort financier majeur est même prévu pour la tranche d'âge 11-17 ans.***

Le contrat de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe porte sur l'ensemble des services « Enfance Jeunesse », dont est responsable la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau, et sur les dispositifs « Petite Enfance » dont sont responsables les communes de Changé et de Parigné-l'Évêque sur leur territoire respectif. Pour ce qui concerne les missions communautaires d'organisation des activités pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans pendant le temps libre, les services créés et harmonisés depuis le 1er janvier 2008 sont pérennisés : accueil de loisirs pendant les grandes et les petites vacances scolaires, mercredis récréatifs.

### Les nouveaux services

À destination des 3 à 11 ans, l'offre pour les petites vacances scolaires s'étoffe avec la possibilité pour les familles de bénéficier d'une semaine d'accueil à l'occasion des congés de Noël (lire ci-contre). La quinzaine n'est pas entièrement proposée car les élus ont voulu préserver, en cette période de fin d'année, des journées qui gardent une valeur familiale importante. Pendant les vacances d'été, et toujours pour le même public des 3 à 11 ans, deux mini-camps supplémentaires seront ajoutés à ceux déjà organisés jusqu'à maintenant. Enfin, les garderies ouvertes dans toutes les communes avant 9h et après 17h bénéficieront très prochainement de l'habilitation de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, signe de la qualité du service.

Quant à lui, le volet consacré aux 11-17 ans connaît une forte évolution avec le nouveau contrat. Dès cette année en effet, il sera proposé aux jeunes de multiples sorties. Au menu de ces nouvelles activités, du sport (participations à des tournois, déplacements pour assister à des rencontres de prestige…), de la culture (concerts, théâtre…), des loisirs (parcs à thèmes…). Les projets seront élaborés en concertation avec les jeunes eux-mêmes afin de concevoir le service le plus proche de leurs attentes. En outre, le Point Accueil Jeunes situé au Rabelais à Changé restera ouvert à tous les jeunes du territoire (mardi et vendredi en soirée et mercredi et samedi après-midi), et une réflexion sera engagée fin 2012 pour s'interroger sur la pertinence de créer d'autres sites de rencontre.

À l'horizon 2012, l'ensemble de ces améliorations et de ces créations, auxquelles contribue financièrement la CAF, augmentera d'environ 60 000 € le budget que la Communauté de Communes consacre à la mission « Enfance Jeunesse ». Dans un contexte de diminution générale des subventions publiques, voilà qui démontre l'engagement très fort des élus communautaires en faveur des plus jeunes. ■

## Éducation à l'Environnement

# L'énergie verte au programme

***En 2006, la Communauté de Communes organisait sa première Semaine de l'Environnement. Le nombre de participants augmentant chaque année, la manifestation s'appelle désormais la Quinzaine de l'Environnement. La rançon du succès ! Pour la 5ème édition, du 22 mars au 6 avril, les enfants partiront à la découverte des énergies renouvelables.***

> *Comme d'habitude, Éoline, la mascotte Environnement de la Communauté de Communes, accompagnera les enfants dans leur découverte.*

L'organisation de la Quinzaine de l'Environnement est désormais bien rôdée. La Communauté de Communes affrète des bus pour conduire les élèves à l'Hôtel Communautaire, où ils sont reçus par groupe d'une cinquantaine par demi-journée. Dès leur arrivée, ils sont répartis dans de petites équipes de 5 à 8 puis ils se lancent dans le circuit des animations. Au menu, trois jeux pédagogiques, un atelier pratique, un concours, une exposition et un grand spectacle final, à la fin de la Quinzaine, qui se déroule au Foyer Loisirs de Parigné-l'Évêque.

### Le menu

Encadrés par six animateurs diplômés, recrutés spécialement pour la manifestation, les enfants seront cette année sensibilisés à la question de l'énergie verte. Présentation des énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique…), lutte contre le gaspillage, promotion des bons comportements, le menu proposé est riche et il permettra aux écoliers de comprendre l'impact de la consommation énergétique sur l'environnement. Sans dévoiler le contenu précis des diverses activités (chut ! c'est une surprise), sont programmés deux jeux de plateau, un jeu électronique sur grand écran et, dans le cadre de l'atelier, des expériences scientifiques simples. Pour le concours, les classes devront faire preuve de créativité en rendant un travail sur l'image (photo ou vidéo), tandis que l'exposition devrait offrir des démonstrations interactives. Quant au spectacle de clôture, il s'agira d'une pièce de théâtre humoristique.

### L'événement phare de la Communauté

Ouverte à l'ensemble des classes de CE2, CM1 et CM2 du territoire communautaire, la Quinzaine de l'Environnement est aujourd'hui l'événement phare organisé par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau. Pour l'édition précédente, consacrée à la réduction des déchets, près de 750 élèves ont été accueillis à l'Hôtel Communautaire et lors du spectacle de clôture. Fier de cette réussite, le Président de la Communauté René Logereau affirme : « *une telle adhésion des enfants, des enseignants, mais aussi des parents dont les témoignages d'encouragement sont de plus en plus forts, démontre une forte prise de conscience des enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Nous allons donc poursuivre nos actions de sensibilisation* ». L'Éducation à l'Environnement vient d'ailleurs de faire son entrée dans les statuts officiels de la Communauté de Communes. Un signe qui ne trompe pas. ■

## Déchets ménagers

# Dépôts sauvages : nature en danger

***Véritables poisons pour la faune et la flore, certains déchets abandonnés dans l'environnement engendrent bien plus qu'une simple pollution visuelle. Près de 1 000 ans sont par exemple nécessaires pour qu'un sac en plastique ou une carte de téléphone se dégrade complètement à la seule force des éléments naturels.***

Avec ses collectes des emballages et des ordures ménagères en porte à porte et son réseau de quatre déchetteries, la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau offre un service « déchets » particulièrement développé. Mais même si l'immense majorité des usagers respecte les consignes de tri, les règles de présentation des bacs, des sacs, et des caissettes ainsi que les équipements mis à sa disposition, certains actes d'incivilité sont toujours à déplorer : déchets abandonnés sur les bords des routes ou à l'entrée des chemins de randonnée, voire aux portes des déchetteries.

### Dangers et pollutions

Qu'ils soient déposés sur l'espace public, risquant alors d'être dispersés dans le milieu naturel, ou directement jetés en pleine nature, les déchets présentent un grave danger pour l'environnement (sol, eau, air). Les piles, l'huile de vidange ou les déchets de soins, constituent en eux-mêmes des poisons susceptibles de contaminer ou de tuer un certain nombre d'organismes vivants. Quant aux emballages ou aux sacs plastiques, ils peuvent provoquer l'étouffement d'animaux qui les prennent pour de la nourriture. Enfin, avec une durée de vie de plusieurs siècles, le polystyrène, le métal ou le plastique polluent durablement les sites où ils sont laissés.

### Un délit

Il faut rappeler que l'abandon de déchets est un délit et qu'à ce titre il peut être sanctionné. D'ailleurs, lorsque des dépôts sauvages sont constatés sur son territoire, la Communauté de Communes s'efforce d'identifier le responsable et, si elle y parvient, elle engage systématiquement une procédure. Car il est évident que l'incivisme de quelques uns est préjudiciable à tous ! ■

**EN BREF**

**Des bacs aux normes**
Les usagers qui souhaitent utiliser des bacs plutôt que des sacs pour leurs ordures ménagères sont invités à s'équiper de matériel respectant les normes (CE minimum ou NF). Ils auront ainsi les meilleures garanties de solidité et de compatibilité avec les bras des camions de collecte.

> *Triste et trop fréquent spectacle sur la route entre Brette-les-Pins et Ruaudin.*

**EN BREF**

**Du nouveau pour le SPANC**
Comme nous vous l'avions annoncé dans notre numéro précédent, la réglementation relative aux assainissements individuels a évolué et certaines installations auparavant rejetées seront autorisées. Plusieurs types de micro-stations, par exemple, pourront bientôt être acceptés sur notre territoire. Chaque fabricant de système d'assainissement a en effet désormais la possibilité de soumettre son produit à des tests officiels puis de solliciter son inscription sur la liste des équipements reconnus par la loi. Il convient néanmoins de préciser que les filières par épandage doivent être privilégiées dans la mesure du possible.

**INFORMATIONS**
**0810 811 190**
n° AZUR
appel local

**SPANC : tarifs 2010**
Depuis le 1er janvier, les tarifs du SPANC sont les suivants :
■ Diagnostic de bon fonctionnement d'une installation existante : 61,27 € TTC.
■ Contrôle de l'étude de filière pour une installation nouvelle : 39,35 € TTC.
■ Contrôle d'exécution des travaux pour une installation nouvelle : 73,07 € TTC.
■ Contrôle périodique de bon fonctionnement : 44,41 € TTC.
**Rappel : la SAUR propose des tarifs préférentiels pour l'entretien des installations. Par exemple, une vidange programmée par rendez-vous est facturée 95,56 € TTC.**

# Le coin d'Éoline

## EN SAVOIR PLUS

**Votre composteur à domicile**
La Communauté de Communes met à votre disposition deux types de composteurs individuels :
- 620 litres pour une participation de 35 €.
- 320 litres pour une participation de 20 €.

Ils sont disponibles à l'Hôtel Communautaire, rue des Écoles à Parigné-l'Évêque et sont fournis avec un « bio-seau » et une plaquette d'informations et de conseils sur le compostage.
**Information : 02-43-40-09-98**

## CHANGÉ

### Aller au tram avec le Vaotram

Navette qui relie, en quinze minutes, le parking du Rabelais à l'arrêt de tramway du Gué Bernisson au Mans, le Vaotram propose de nombreuses rotations entre 7h et 19h en semaine et entre 9h et 18h30 le samedi. Mis en place par la commune de Changé, ce service est une alternative très séduisante à la voiture individuelle et un complément aux transports interurbains de la Sarthe (TIS).

## CHALLES

### Un CMJ à Challes

Zoë Bordaiseau, Éline et Naël Bouffigny, Paul Cruchet, Alicia Guérin, Ulysse Hoft, Marine Portail, Alexis Rousseau, Renaud Tessier, et Charlène et Nicolas Vivet composent désormais le Conseil Municipal Jeunes Challois. Motivés, ils ont l'ambition de participer activement à la vie de leur commune en facilitant notamment les échanges et la communication entre les générations. Beau programme.

## PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

### Aider l'ADE

Depuis près de quinze ans, l'ADE propose aux demandeurs d'emploi informations et ateliers thématiques pour les aider dans leur recherche et faciliter leur retour à l'emploi. Et elle obtient des résultats intéressants, notamment auprès des entreprises locales. Alors puisque l'association est aujourd'hui habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, n'hésitez pas à lui apporter votre soutien !

## BRETTE-LES-PINS

### Un CityStade multisports

Situé au coeur d'un complexe sportif qu'il vient bien compléter, le nouveau CityStade brettois permet de pratiquer football, basket et hand-ball. Avec son revêtement en enrobé et ses bordures métalliques, c'est une structure robuste qui devrait ravir les adeptes de sports urbains. Un équipement qu'on espère durable et dont l'entrée est libre.

## SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

### Nouvelle salle des sports

Située près de la salle historique des Mouettes (qui bénéficiera de travaux de rénovation d'ici à la fin de l'année), la nouvelle salle des sports saint-martienne est en cours de réalisation. D'une superficie de 1 450 m$^2$, elle autorisera la pratique de nombreuses activités dans les meilleures conditions et offrira des espaces adaptés aux associations utilisatrices, notamment une salle de réunion et trois bureaux.

## Équipement informatique

# La vague des mini-PC

***Si vous n'utilisez votre ordinateur que pour naviguer sur Internet, gérer vos comptes ou envoyer des courriels, ou si vous recherchez un équipement de faible encombrement, vous devriez sans doute regarder du côté des mini-PC. Actuellement en plein essor, ces petites machines ont tout pour vous séduire. À vous de choisir le bon modèle.***

D'une taille très inférieure aux postes standards, les mini-PC bénéficient souvent d'un design intéressant tout en offrant l'avantage d'un encombrement minimum. Leurs possibilités sont bien sûr réduites par rapport à des machines traditionnelles et ils ne sont pas adaptés à tous les usages. Le mini-PC est notamment déconseillé aux débutants : même parfaitement néophyte, un utilisateur trouvera vite des limites à sa découverte de l'informatique avec ce genre d'appareil. En outre, il faut distinguer les mini-PC des mini-PC portables, ou « netbooks », qui sont des ordinateurs aux capacités encore moindres.

> *Compacts, les mini-PC type « barebone » sont néanmoins des machines puissantes.*

### Trois types de machines

Le mini-PC de base est un petit boitier qui contient la totalité des composants élémentaires, y compris un connecteur réseau, mais il n'est pas équipé de lecteur optique (CD ou DVD) ni d'écran. Le deuxième type de mini-PC comprend quant à lui un écran tactile intégré. Ces deux premiers mini-PC coûtent entre 300 et 800 €. Ils ne sont pas évolutifs, ont une puissance relativement sommaire, mais ils conviennent tout à fait à l'exécution des tâches informatiques les plus courantes comme la navigation Internet, la messagerie, la bureautique. Ils peuvent également faire très efficacement office de lecteur/enregistreur vidéo. Avec un budget situé entre 500 et 3000 €, la troisième catégorie de mini-PC n'a rien à envier aux PC classiques. D'une puissance comparable, ces ordinateurs appelés « shuttle » ou « barebone » disposent simplement d'un nombre moins important de composants. À noter que certains modèles ont des formes originales, qui en font des objets technologiques particulièrement élégants. Faciles à installer et à transporter, d'un coût raisonnable, les mini-PC correspondent assez bien à une utilisation basique mais de plus en plus répandue de l'informatique. D'où leur succès. ■

## Réseau cybercentres

**Nouveau service**

À l'occasion de l'ouverture de son deuxième cybercentre à Écommoy, le Syndicat Mixte pour le Développement Numérique (SMiDeN) a édité une plaquette d'information que vous trouverez dans le présent numéro de votre Écho Communautaire.

**Nouveaux horaires**

À Parigné-l'Évêque, le cybercentre du Sud-Est Manceau est ouvert aux horaires suivants :
- Mardi : 9h à 12h / 14h à 18h.
- Mercredi : 9h à 12h / 14h à 18h.
- Jeudi : 14h à 18h.
- Vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h.
- Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h.

Le lundi et le jeudi matin sont réservés aux initiations.

**Contact : 02-43-40-15-15**

À Écommoy, le cybercentre de l'Orée-de-Bercé Belinois est ouvert aux horaires suivants :
- Mardi : 9h à 12h / 14h à 18h.
- Mercredi : 9h à 12h / 14h à 18h.
- Jeudi : 9h à 12h.
- Vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h.
- Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h.

Le lundi et le jeudi après-midi sont réservés aux initiations.

**Contact : 02-44-71-85-01**

## Pays du Mans

# Une caméra pour chasser l'énergie gaspillée

***Avec une caméra thermique, évaluer la qualité de l'isolation d'un bâtiment est (presque) un jeu d'enfant. Afin d'aider ses communautés et ses communes membres à repérer les constructions les plus énergivores de leur territoire, le Pays du Mans vient d'en acquérir une et de former plus d'une vingtaine de personnes à son maniement. Explications.***

En créant des images synthétiques aux couleurs très marquées qui permettent d'observer en temps réel les différences de chaleur rayonnée, même minimes, entre plusieurs points d'un mur, d'une toiture ou d'une fenêtre, les caméras thermiques constituent aujourd'hui l'outil privilégié des chasseurs d'énergie gaspillée. Grâce à cette « thermographie », en effet, les fuites d'air, les ponts thermiques et les défauts d'isolation peuvent être rapidement identifiés.

### Première campagne

Avec la caméra dont il vient de s'équiper, le Pays du Mans a lancé une première campagne de repérage sur l'ensemble de son territoire. Les techniciens des collectivités membres du Pays qui ont été formés réalisent depuis ce début d'année des diagnostics sur plusieurs bâtiments. Il s'agit de déterminer les édifices existants mal conçus qui souffrent de déperditions énergétiques et/ou de vérifier, en cours ou en fin de chantier, la qualité de l'isolation de constructions neuves ou fraîchement réhabilitées. Chaque thermographie fait l'objet d'un rapport d'étude précis élaboré avec le logiciel professionnel associé à la caméra. Mais le logiciel n'est pas seul à faire le travail. Car, même si elles sont parfois très parlantes, l'analyse des prises de vue peut être faussée par des éléments parasites et nécessite donc une interprétation par une personne qualifiée. Sur la Communauté de Communes du Sud-est du Pays Manceau, l'objectif dans un premier temps est de traiter une structure par commune. À Brette-les-Pins, par exemple, c'est la mairie qui a été choisie, tandis qu'à Saint-Mars-d'Outillé c'est l'école. L'Hôtel Communautaire, lui aussi, bénéficiera d'une thermographie.

### Aménagements et réparations

Lorsqu'elles auront localisé les sites les plus énergivores, les collectivités responsables des constructions auditées pourront, avec l'appui du Pays du Mans, commanditer un diagnostic énergétique complet. À la suite, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe présentera des préconisations en termes de travaux de réhabilitation. Bien sûr, tous les relevés thermographiques ne donneront pas forcément lieu à de lourdes opérations. De fait, certains constats permettront d'identifier des problèmes relativement faciles à résoudre et n'impliqueront ni diagnostic énergétique complet ni travaux d'importance. Mais qu'elle débouche sur de grands chantiers ou de simples améliorations, l'utilisation de la caméra thermique du Pays contribuera très concrètement à la diminution et à la maitrise des consommations énergétiques. Voilà donc un outil qui est loin d'être un gadget. ■

### EN BREF

**Rencontres européennes**
Début décembre, le Pays du Mans a organisé à Coulaines, avec l'association « Terres en Villes », un séminaire sur les espaces périurbains européens. Avec plus de 250 participants (élus, techniciens, chercheurs, associations...) issus de 10 pays, ces rencontres ont été un beau succès. Ateliers, tables rondes et visites sur le terrain ont favorisé des échanges particulièrement riches. Ils ont également ouvert des perspectives de collaboration entre le Pays et de nombreux territoires, notamment aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

## Centre François Rabelais

# Une invitation à la curiosité

***La saison culturelle du Rabelais offre de nombreuses occasions de faire la fête, de danser, de chanter, de s'émerveiller, de découvrir, de s'émouvoir, d'échanger, de partager des moments festifs et – privilège du spectacle vivant – de rencontrer les artistes à l'issue du spectacle ou du concert pour partager ses impressions. Demandez le programme !***

Cette année encore, dans le cadre de son label « Scène du Monde », le Rabelais met l'accent sur la fête et sur la découverte des cultures traditionnelles, d'ici et d'ailleurs, entre Bretagne, Pays-de-Galles, Jordanie, Turquie et Occitanie. ***Entre les lignes***, le 20 mars 2010, en partenariat avec Zutano Bazar et la MJC Plaine du Ronceray, sera un véritable appel au voyage : danse et bal métissé au rendez-vous. Al Wasan et Arasta Bazar, le 26 mars, assureront également une formule bal et concert. Et pour les amoureux du sud, la Fiesta Occitane du 30 avril sera le moyen de s'approprier la culture occitane avec ses chants et ses danses.

### Un nouvel abonnement

Pour faciliter le meilleur accès à tous ses spectateurs, le centre socioculturel a créé cette année une formule d'abonnement, sorte de passeport pour voyage musical et culturel. Le dispositif comprend trois spectacles réservés au tarif abonnés. Le Rabelais offre même, pour cette première année de fonctionnement, le quatrième spectacle gratuit. Un bon moyen de s'évader a petit prix.

### Jeune public

Après avoir accueilli plus de deux mille cinq cents enfants venus de tout le département l'an passé, l'équipe du Rabelais a choisi de continuer sur sa lancée avec de nouveaux coups de cœur en 2010. Cette programmation est élaborée en partenariat avec le Val' Rhonne de Moncé-en-Belin, qui recevra certains spectacles et compagnies pour une itinérance artistique sur les deux territoires du Sud-Est Manceau et de l'Orée-de-Bercé Belinois. Pour les plus jeunes ou les plus grands, dès trois ans, qu'on aime le théâtre, les concerts, les contes, le théâtre d'objets ou le théâtre d'ombres, tous les appétits seront satisfaits. ■

**ZOOM**

**« Scène du Monde »**
■ *samedi 20 mars à 20h30*
**Entre les lignes**
concert et bal
■ *vendredi 26 mars à 20h30*
**Al Wasan - Arasta Bazar**
concert et bal
■ *vendredi 30 avril à 20h30*
**La mal coiffée - Du Bartas**
concert Fiesta Occitane

**« Les petits yeux grands ouverts »**
■ *mercredi 17 février à 10h30*
**Soïg Siberil - Lors Jouin**
concert de 6 à 12 ans
■ *dimanche 7 mars à 17h*
**Dans ma fusée**
spectacle musical dès 3 ans
■ *dimanche 14 mars à 17h*
**Petit arbre**
théâtre dès 8 ans
■ *vendredi 23 avril à 17h*
**Le carrefour de l'hirondelle**
concert dès 5 ans
■ *dimanche 25 avril à 17h*
**Faits divers**
spectacle dès 5 ans
■ *dimanche 2 mai à 17h*
**Le journal de grosse patate**
théâtre de 7 à 12 ans

**EN LIGNE**

**Tout le programme**
La programmation en détail sur le site du Rabelais.
**http://www.lerabelais.org**

## Gymnastique volontaire

# La méthode Pilates à Parigné-l'Évêque

***Discipline de remise en forme voisine de la gymnastique et du yoga, la méthode Pilates est pratiquée en complément de leur activité habituelle par de nombreux sportifs professionnels. Avec ses exercices de concentration et de respiration, elle permet d'acquérir ou de renforcer une bonne maîtrise de soi. Présentation.***

Proposée à Parigné-l'Évêque dans le cadre de l'association Activ'Gym, la méthode Pilates consiste à travailler les abdominaux, le dos et le plancher pelvien grâce à un ensemble de mouvements doux. En insistant sur la concentration, la maîtrise et la précision du geste et la respiration, elle favorise les bonnes postures en développant la coordination, l'équilibre et l'alignement du corps. Le principe de base est de solliciter les muscles profonds par des exercices dont la répétition permet d'apprendre à mieux se tenir debout ou assis et à mieux se pencher ou se relever. La plupart des enchaînements vise à accroître la puissance abdominale. En effet, cette force est centrale dans le corps car c'est elle qui stabilise le torse et le bassin.

### De nombreux bienfaits

La méthode Pilates constitue une pratique sportive à part entière et ses bienfaits sont multiples. Elle prévient les maux de dos, peut accompagner les traitements de l'ostéoporose et participer efficacement au contrôle du poids. En outre, en améliorant la souplesse et la tonicité musculaire, elle développe l'amplitude de mouvements de l'ensemble des membres et élimine certaines raideurs ou douleurs chroniques. Par ailleurs, la méthode Pilates offre une meilleure connaissance de soi et de son corps, ce qui renforce bien sûr la confiance et la maîtrise de soi.

### Au Foyer Loisirs

Avec un professeur diplômé qui encadre et programme les séances et un créneau hebdomadaire, le jeudi soir, au Foyers Loisirs de Parigné-l'Évêque, la méthode Pilates a d'ores et déjà séduit une vingtaine d'adeptes sur le Sud-Est Manceau, dont une grande majorité de femmes. Elle n'est néanmoins pas réservée au public féminin et peut être pratiquée à tous les âges. Si vous recherchez une activité sportive originale et complète, la méthode Pilates est peut-être faite pour vous. ■

Contact - Activ'Gym
**Tél : 02-43-75-20-18**

**EN BREF**

**Tennis de table**
Bravo à l'equipe fanion du club de tennis de table de Parigné-l'Évêque qui évolue depuis ce mois de janvier au niveau régional.
**http://www.ttcparigne.fr**

# Temps Forts

> ***21 octobre 2009***
*Opération menée conjointement par la Communauté de Communes et la commune de Changé, les vingt-et-un logements locatifs de l'Auneau à Changé sont inaugurés. La visite d'une habitation témoin permet aux élus de s'assurer de la qualité des constructions réalisées par le Foyer Manceau.*

> ***10 au 21 novembre***
*Le Centre Rabelais accueille le Mexique pour le 19ème festival Changé d'Air. Près de 1 700 spectateurs assistent aux divers rendez-vous proposés : concerts, conférences, pièces de théâtre, films... Les associations locales, les écoles et les centres de loisirs contribuent activement au succès de la manifestation en réalisant des chorégraphies, des expositions et même un court métrage dans le cadre des activités Enfance Jeunesse. De quoi encourager la trentaine de bénévoles sur lesquels repose en grande partie l'organisation du festival.*

> ***26 novembre 2009***
*À Challes, c'est l'effervescence à l'école. Une sixième classe est officiellement ouverte tandis que le dispositif « École Numérique Rurale » est inauguré. Dans la bonne humeur, et avec juste ce qu'il faut de trac, les enfants présentent eux-mêmes les nouveaux outils informatiques qui équipent désormais leur école : un tableau numérique et des ordinateurs portables.*

***27 au 29 novembre 2009*** <
*Pour sa quatrième édition, le salon des peintres saint-martien réunit près d'une vingtaine d'artistes locaux autour du thème des vieilles pierres de Saint-Mars-d'Outillé. Une réussite qui se confirme d'année en année.*

> **24 octobre 2009**
*Avec ses traditionnels exposants, ses manèges, son vide-grenier, ses expositions de photos, de peintures, de broderies, et son joyeux défilé avec la fanfare de Saint-Vincent-du-Lorouër, la foire d'automne de Parigné-l'Évêque bat son plein pour le bonheur des petits et des grands.*

**21 novembre 2009** <
*Le deuxième cybercentre du Syndicat Mixte pour le Développement Numérique (SMiDeN) est inauguré à Écommoy. Avec un fonctionnement harmonisé avec le cybercentre du Sud-Est Manceau à Parigné-l'Évêque, ce site vient compléter une offre de service performante et accessible au plus grand nombre.*

> **5 décembre 2009**
*Organisée par la Communauté de Communes en faveur du Téléthon, la course relais avec les pompiers emprunte cette année en grande partie les sentiers du GR36. Pour le plus grand plaisir de la soixante de participants (un record !) parmi lesquels, notamment, Serge Soualle, vice-Président de la Communauté de Communes, Benoît Martin, élu communautaire, ainsi que les agents communautaires Alexandre Bordaiseau et Didier Provost. Comme l'an passé, l'arrivée conjointe avec la randonnée quad est un spectacle surprenant.*

# CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE GYMNASTIQUE

## FINALES RÉGIONALES FÉMININES

**10 & 11 AVRIL 2010**

**500 GYMNASTES ISSUES DE 70 CLUBS DE TOUTE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE**

**UNE ORGANISATION DE L'ÉTOILE PARIGNÉENNE ET DU COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE**

**INFORMATION : 06-29-97-24-23**

## PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE
### SALLE OURANOS

**Complexe sportif - rue de Châteauroux**

**Entrée gratuite - Restauration sur place**

ÉTOILE PARIGNEENNE

Conseil général Sarthe

du Pays Manceau du Sud-est

Conception et illustration : Jean-Christophe Jouanneau – Service Communication de la Communauté de Communes .

Imprimé par COMPO 72 IMPRIMERIE avec des encres végétales, sur papier écologique (40% FSC - 60% recyclé), et avec des plaques offset réalisées sans chimie.